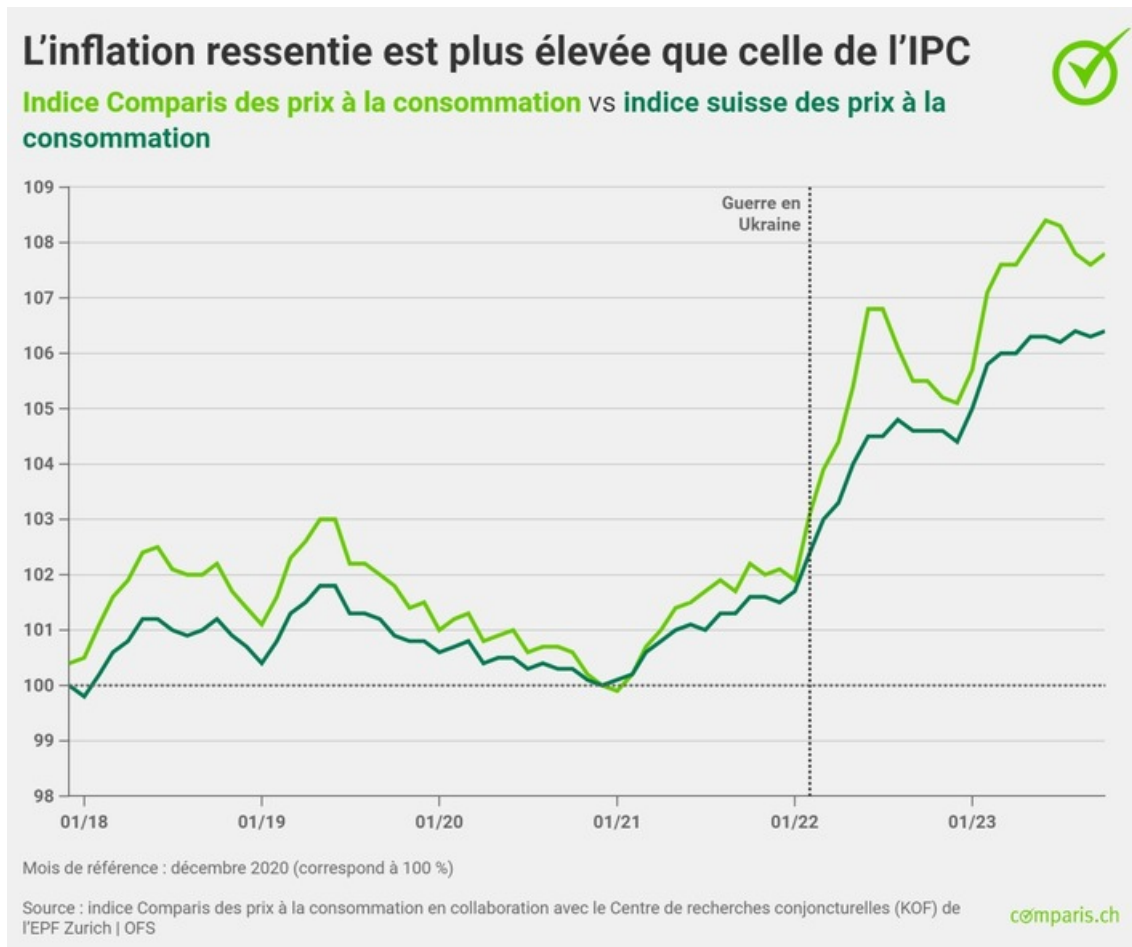


16.11.2023 – 00:30 Uhr

Communiqué de presse: Manque d'eau, sécheresse et chaleur : les prix de l'huile d'olive augmentent sensiblement



Communiqué de presse

Indice Comparis des prix à la consommation octobre 2023

Manque d'eau, sécheresse et chaleur : les prix de l'huile d'olive augmentent sensiblement

Selon l'indice des prix à la consommation Comparis*, les prix des biens de consommation courante en Suisse sont en hausse de 2,2 % en octobre 2023 par rapport au même mois de l'année précédente. Ils ont augmenté de 0,2 % depuis septembre 2023. Outre les consoles de jeux et les jeux électroniques (+5 %), l'huile d'olive a nettement renchéri, de 3,6 % par rapport au mois précédent. « Le manque d'eau, la sécheresse et la chaleur ont entraîné d'importantes pertes de récolte en Andalousie espagnole et ce, pour la deuxième année consécutive. Cette baisse drastique de l'offre se traduit par une flambée des prix de l'huile d'olive », explique Dirk Renkert, expert Argent Comparis.

Zurich, le 16 novembre 2023 – L'indice Comparis des prix à la consommation, établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, mesure l'inflation telle qu'elle est ressentie par les consommatrices et les consommateurs. Pour ce faire, seule l'évolution des prix des biens de consommation courante est prise en compte, par exemple ceux des denrées alimentaires, des médicaments ou des vêtements. Le taux d'inflation est ainsi calculé abstraction faite des loyers et des biens durables.

Ainsi, selon l'indice Comparis des prix à la consommation, les biens du quotidien en Suisse ont augmenté de 2,2 % d'octobre 2022 à octobre 2023. L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) établi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) rend compte quant à lui d'une hausse de 1,7 %.

L'inflation en hausse par rapport au mois précédent

Depuis septembre 2023, les prix du panier suisse Comparis ont baissé, de 0,2 % précisément (IPC : +0,1 %). Le mois précédent, les prix des biens de consommation courante avaient déjà baissé de 0,2 % (IPC : -0,1 %).

« L'augmentation modérée de l'IPC en a probablement surpris plus d'un, car les premières hausses de loyer applicables aux contrats de bail en cours ont déjà eu lieu dès le début du mois d'octobre. Or, selon la méthodologie de l'OFS, les augmentations ne

sont pas prises en compte mensuellement dans le calcul de l'indice d'inflation officiel, mais seulement tous les trois mois. Ainsi, les répercussions de ces hausses ne devraient être visibles qu'en novembre », analyse D. Renkert.

Plus forte hausse des prix par rapport au mois précédent

Le mois dernier, divers autres produits ont renchéri. Les prix des autres imprimés sont ceux qui ont augmenté le plus fortement, de 12,5 % (septembre : -1,8 %).

Les consommatrices et consommateurs paient également plus cher les chaussures pour hommes – dont les prix ont augmenté de 5,3 % en octobre (septembre : +0,8 %).

Le vin rouge (+3,5 %), les autres accessoires pour l'habillement (+3,3 %) et les chaussures pour enfants (+3,1 %) ferment le top 5 des produits qui ont le plus renchéri.

Les prix de la margarine, des graisses et des huiles comestibles ont augmenté de 0,8 % en octobre par rapport à septembre. Ce chiffre rend compte notamment du prix de l'huile d'olive, qui a progressé de 3,6 %. « Les principaux pays producteurs que sont l'Espagne, l'Italie et la Grèce ont essuyé de mauvaises récoltes d'olives cette année en raison de conditions météorologiques défavorables. En Andalousie, plus grande région oléicole d'Espagne, le manque extrême d'eau, la sécheresse et la chaleur ont entraîné des pertes massives de récoltes pour la deuxième année consécutive. La réduction de l'offre s'est traduite par une forte hausse des prix. Par rapport au même mois de l'année précédente, les prix de l'huile d'olive ont même augmenté de 24 % », souligne D. Renkert.

Plus fortes baisses des prix d'un mois sur l'autre

En octobre, le prix de certains produits a reculé. Ainsi, les consommatrices et les consommateurs ont payé le sucre 3,2 % moins cher qu'en septembre. Les prix des produits pour la réparation du logement aussi ont baissé, de 2,9 %.

Les prix des eaux minérales naturelles (-2,7 %), de l'hôtellerie (-2,3 %) et du thé (commerce de détail) (-2,2 %) suivent la même tendance.

Inflation : la Suisse loin derrière en comparaison européenne

En comparaison internationale, on constate que sur douze mois, le renchérissement a été plus faible en Suisse que dans la zone euro. Selon Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne, les prix ont augmenté de 2,9 % dans les pays de la zone euro au cours de cette période. En octobre, le taux d'inflation était de 0,1 %.

Renchérissement le plus élevé pour les couples de 65 ans ou plus sans enfants

Les couples de 65 ans ou plus sans enfants représentent la catégorie pour laquelle l'inflation s'est fait le plus ressentir au cours des douze derniers mois. Le taux de l'inflation telle qu'ils la ressentent par rapport à l'an dernier s'élève à 2,3 %.

Pour eux, le coût de la vie a encore augmenté en octobre par rapport au mois précédent, de 0,1 %.

Si l'on s'en tient aux chiffres, parmi tous les ménages, ce sont les couples de moins de 65 ans sans enfants qui, en pourcentage, ressentent le moins le renchérissement. Avec un indice établi à 107,4 points, l'inflation ressentie par les personnes de cette catégorie s'élève à 2,2 % sur les douze derniers mois.

Les ménages appartenant à la classe de revenus les plus élevés ressentent le plus l'inflation

Sur la base des revenus, c'est pour la catégorie qui gagne le plus que la vie a le plus renchéri par rapport à l'année dernière. Son indice des prix à la consommation a progressé de 2,3 %. En octobre, le renchérissement se chiffrait à 0,2 %.

La classe de revenus intermédiaires à élevés a été la moins touchée par le renchérissement. Pour elle, les prix ont augmenté de 2,1 % depuis l'an passé, mais le mois dernier, ils n'ont progressé que de 0,2 %.

L'inflation touche toutes les régions linguistiques sans distinction

À peu de choses près, l'inflation est homogène d'une région linguistique à l'autre : la Suisse alémanique, la Suisse réto-romane, la Suisse italienne et la Suisse romande ont toutes enregistré un renchérissement de 2,2 %. En octobre, le niveau des prix a augmenté de 0,2 %.

*** Indice Comparis des prix à la consommation**

L'indice suisse des prix à la consommation (IPC) mesure l'évolution des prix sur la base d'un panier représentatif d'environ 1050 biens et services. L'inflation se caractérise par une baisse persistante de la valeur monétaire ou par une augmentation du niveau moyen des prix. L'IPC comprend 12 catégories principales, parmi lesquelles on trouve les investissements à long terme et les loyers. En revanche, les grands postes de dépenses, tels que les primes des assurances sociales ou les impôts directs, ne sont pas pris en compte. L'IPC ne reflète donc pas l'inflation telle qu'elle est réellement ressentie par les consommatrices et les consommateurs.

Établi en collaboration avec le Centre de recherches conjoncturelles (KOF) de l'EPF Zurich, l'indice Comparis des prix à la consommation reflète le ressenti de l'inflation en excluant les montants des loyers et les prix des biens durables tels que les voitures de tourisme et les meubles pris en compte dans les données de l'IPC. Par ailleurs, Comparis tient explicitement compte de facteurs tels que le type de ménage, la catégorie de revenus et la région linguistique. En outre, une comparaison de prix lissée sur

20 ans est réalisée et des calculs propres sont effectués pour quelques groupes de produits (*). Si les chiffres, hors sections relatives aux types de ménages, aux catégories de revenus et aux régions linguistiques, ne sont pas marqués d'un astérisque, les données proviennent de l'IPC, calculé par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Les données à la base de l'indice Comparis des prix à la consommation sont issues de l'indice suisse des prix à la consommation (IPC) ainsi que de l'enquête sur le budget des ménages (EBM). Les pondérations pour les nouveaux indices de prix sont établies sur la base de l'EBM. Sont ensuite calculés les [indices-chaînes de Laspeyres](#) avec les séries de prix de l'IPC. L'indice de base est celui de décembre 2017 (correspond à 100 %).

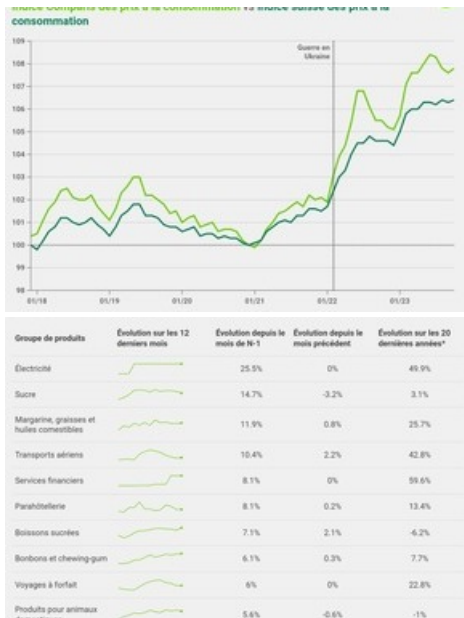
Pour en savoir plus :

Dirk Renkert
 Expert Argent
 Téléphone : 044 360 53 91
 E-mail : media@comparis.ch
comparis.ch/hypoPlus

À propos de comparis.ch

Avec plus de 80 millions de visites par an, comparis.ch compte parmi les sites Internet les plus consultés de Suisse. L'entreprise compare les tarifs et les prestations des caisses maladie, des assurances, des banques et des opérateurs télécom. Elle présente aussi la plus grande offre en ligne de Suisse pour l'automobile et l'immobilier. Avec ses comparatifs détaillés et ses analyses approfondies, elle contribue à plus de transparence sur le marché. comparis.ch renforce ainsi l'expertise des consommatrices et des consommateurs à la prise de décision. L'entreprise a été fondée en 1996 par l'économiste Richard Eisler.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003671/100913452> abgerufen werden.